Natura 2000
sur la Gélise

n°4

Décembre 2018

Zoom sur...

L'Agrion de Mercure

Coenagrion mercuriale

Famille : Coenagrionidées
Ordre : Odonates
Classe : Insectes

Présent sur les petits cours d'eau en milieu ouvert, l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) est une libellule protégée en France et en Europe (annexe 2 de la Directive Habitats, Faune, Flore).

De taille inférieure à 3 cm, le mâle est de couleur bleu ciel à dessins noirs et la femelle est dorsalement presque entièrement noire.
L'Agrion de Mercure affectionne les eaux claires et bien oxygénées. Il est très sensible aux pollutions ainsi qu'aux perturbations liées à la structure de son habitat et à la durée de l'ensoleillement.

Dans nos régions, les adultes apparaissent en avril-mai. Ils s'alimentent pendant quelques jours puis se reproduisent. La femelle, accompagnée du mâle, insère alors ses oeufs dans les plantes aquatiques. L'éclosion a lieu après quelques semaines et la larve va passer une vingtaine de mois dans l'eau jusqu'à l'émergence;

L'Agrion de Mercure est carnivore. Il se nourrit de zooplancton, de jeunes larves d'insectes et autre micro-invertébrés au stade larvaire, et de petits insectes au stade adulte.

Caractéristiques : abdomen de 19 à 27 mm, ailes postérieures de 12 à 21 mm, abdomen du mâle bleu ciel à dessins noirs caractéristiques (sorte de tête de taureau sur le 2ème segment), abdomen de la femelle presque entièrement noir bronzé

Habitats : petits cours d'eau ensoleillés de bonne qualité, de faible débit

Menaces : disparition et dégradation des petits cours d'eau (curages, pollutions, drainages, fermeture des milieux par développement de la végétation, rectifications des cours d'eau), fragmentation des habitats

Agrion de Mercure

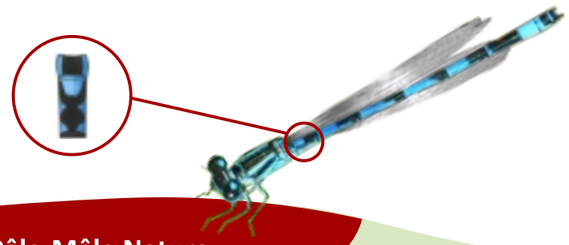

Conception : M. FONT, Albret Communauté - Crédits photos : Y. BIRKLY, Albret Communauté Imprimé par - Date

Pêle-Mêle Natura

Agrion
Volontariat
Natura
Concertation
Durable
Gestion

Contrat
Rhinolophe
Tourisme
Damier
Riviere
Etang

T	F	V	M	D	E	H	P	O	L	O	N	I	H	R
E	T	P	J	R	I	V	I	E	R	E	S	Q	J	Q
R	A	O	C	O	N	C	E	R	T	A	T	I	O	N
O	R	L	B	I	O	D	I	V	E	R	S	I	T	E
F	T	S	K	O	T	G	E	D	U	T	S	I	C	H
L	N	I	Ç	J	G	D	S	R	B	E	E	N	H	R
E	O	D	U	R	A	B	L	E	W	G	N	A	T	E
T	C	V	M	A	R	A	G	R	I	O	N	T	A	I
O	P	E	U	P	L	I	E	R	R	R	Y	U	R	M
U	S	V	L	E	R	U	T	L	U	C	I	R	G	A
R	V	N	I	E	G	A	V	E	L	E	E	A	R	D
I	M	I	L	C	Y	C	E	R	T	U	O	L	R	Q
S	N	O	I	T	S	E	G	E	N	A	C	U	L	P
M	F	S	E	D	N	A	L	U	A	E	S	E	R	K
E	V	V	O	L	O	N	T	A	R	I	A	T	V	L

Loutre
Agriculture
Cistude
Elevage
Prairie
Foret

Peuplier
Reseau
Landes
Lucane
Biodiversite

Marine FONT - Animatrice Natura 2000

Communauté de Communes Albret Communauté
1 rue du Moulin des Tours - 47600 NERAC

05 53 97 64 25 - 06 43 75 94 13
mafont@albretcommunaute.fr
http://gelise.n2000.fr

Edito

Animation nettoyage de rivière - Gueyze

Depuis janvier 2017, ma fonction de vice-président d'Albret Communauté en charge de l'environnement m'a permis de mieux connaitre le réseau Natura 2000 et le site de la Gélise, animé par Marine FONT. Elle travaille sur le territoire d'Albret Communauté, mais aussi dans les Landes et dans le Gers, en collaboration avec les chasseurs, les pêcheurs, les associations et les écoles, en initiant notamment les enfants au respect et à la protection de nos rivières et de l'environnement végétal et animal.
Une réflexion est d'ailleurs en cours pour créer un site pédagogique le long de la Gélise, sur une propriété de Valorizon sur la commune de Réaup-Lisse, qui serait géré de manière extensive par pâturage, et qui pourrait permettre d'accueillir le grand public ou les classes. Les enfants sont souvent plus réceptifs à tous ces problèmes environnementaux et deviendront eux-mêmes, je l'espère fortement, des adultes responsables et respectueux de la nature.

L'année 2018 a vu la signature de 3 nouvelles mesures agro-environnementales et climatiques pour les agriculteurs en Aquitaine, pour une surface de 56 hectares, et 2 dans le Gers (l'opérateur étant l'ADASEA du Gers). Nous travaillons aussi dans la continuité écologique, avec l'idée de replanter des haies sur le territoire d'Albret Communauté qui enrichiraient la faune et la flore, et rendraient encore plus belle notre Gascogne.

Pour finir, je tiens à saluer l'opération de nettoyage du lit de la Gueyze à Sos par la maison des jeunes de Lavardac, en partenariat avec le Lion's Club de l'Albret, qui a permis de récolter de trop nombreux déchets. Cette opération très enrichissante démontre néanmoins le manque de civisme dont certains font preuve et renforce notre conviction que la route pour une nature respectée est encore longue...

Lionel LABARTHE
Vice-Président en charge de l'environnement
Albret Communauté

Le réseau Natura 2000

Appartenir au réseau Natura 2000 marque la reconnaissance d'une biodiversité que les modes traditionnels de gestion ont su préserver.
L'objectif de la démarche est de permettre aux propriétaires ou gestionnaires de prendre conscience de cette richesse exceptionnelle, et de s'engager volontairement pour continuer à préserver ce patrimoine.
Natura 2000 n'a pas vocation à interdire mais plutôt à agir en concertation avec les acteurs locaux : élus, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs... dans un objectif de développement durable.

La charte du site Natura 2000 de la Gélise

Qu'est-ce que c'est ?

La charte d'un site Natura 2000 constitue un des volet de la politique contractuelle et volontaire de Natura 2000.

Elle contient des engagements qui contribuent à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Ces engagements ne nécessitent pas de la part du signataire un investissement susceptible d'entraîner des coûs importants et relève davantage de bonnes pratiques, c'est pourquoi l'engagement dans la charte n'est pas rémunéré.

Quels que soient les engagements choisis, l'adhérent s'engage pour une durée de 5 ans.

Les engagements de la charte

La charte du site Natura 2000 de la Gélise a été réactualisé en mars 2018. Elle est constituée d'engagements de bonnes pratiques qui concernent trois aspects :

- des engagements généraux valables sur l'ensemble du site

- des engagements différenciés en fonction des espaces qui intéressent le signataire

- des engagements dans le cadre d'une activité

Comment s'engager ?

Il est conseillé de contacter l'animatrice du site Natura 2000 (Marine FONT, coorodnnées en dernière page), qui vous accompagnera dans la démarche d'adhésion.

Il est obligatoire de s'engager dans les engagements généraux, puis selon le type de milieu (peupleraie, milieu ouvert, cours d'eau, parcelle cultivée...), dans une ou plusieurs fiche(s) d'engagements spécifiques.

Un dossier doit être constitué, comprenant un formulaire CERFA la liste et le plan des parcelles concernées, un justificatif d'identité... et envoyé à la DDT(M) concernée.
L'adhésion est valable 5 ans.

Les principaux milieux ou activités concernés par la charte

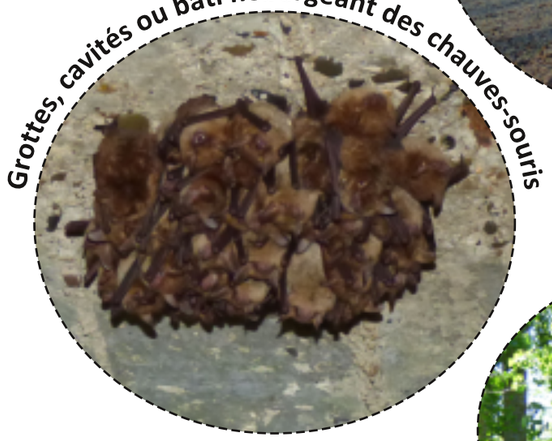

Témoignage de propriétaires engagés dans la charte

Gaetan Rousselet et Christine Ogier sont propriétaires du camping de Lislebonne, sur la commune de Réaup-Lisse, depuis 2016

Le lac de Lislebonne, repris en 2016 par Christine Ogier et Gaëtan Rousselet, est aujourd'hui un camping classé 3* ouvert d'avril à septembre. Le camping accueille des vacanciers, des touristes de passage et des groupes ou entreprises pour des séminaires, des rassemblements sportifs ou culturels, ou des fêtes de famille. Le domaine s'étend sur 16 hectares de nature, dont un lac privé de pêche et de baignade de 2 hectares.

Le camping s'est engagé dans une démarche globale de protection de l'environnement : station d'épuration autonome de filtre à roseaux plantés, utilisation de produits ménagers écolabel, généralisation d'ampoules LED ou à faible consommation d'énergie, production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires, chauffage de la piscine par pompe à chaleur, limiteur de débit sur tous les robinets, déplacement sur le camping en voiture électrique, équipement en matériels électriques pour la taille et l'entretien paysager,...

Le site héberge également une grande diversité de faune et de flore : chevreuils, sangliers, blaireaux, biches, renards, visons, loirs, chouettes, canards, hérons, chauve-souris, lézards verts, bon nombre de batraciens, libellules et insectes, une trentaine d'espèces d'oiseaux,...

Il nous alors semblé évident de pousser encore plus loin notre engagement en faveur de la protection de la faune et de la flore. En signant une charte d'engagement Natura 2000 l'année dernière, nous avons trouvé un support évident d'information sur l'environnement, un accompagnement dans la préservation des espèces et des milieux, et la création d'animations. Cet engagement permet aussi au camping de crédibiliser encore d'avantage sa dimension environnementale, et renforcer ainsi son attrait "nature" recherché par les clients et plus encore par les adeptes de plus en plus nombreux du "slow-tourisme".